



1:2 000

**RÈGLEMENT -
PIÈCES GRAPHIQUES**

PLANCHES DE ZONAGE

Centre-17

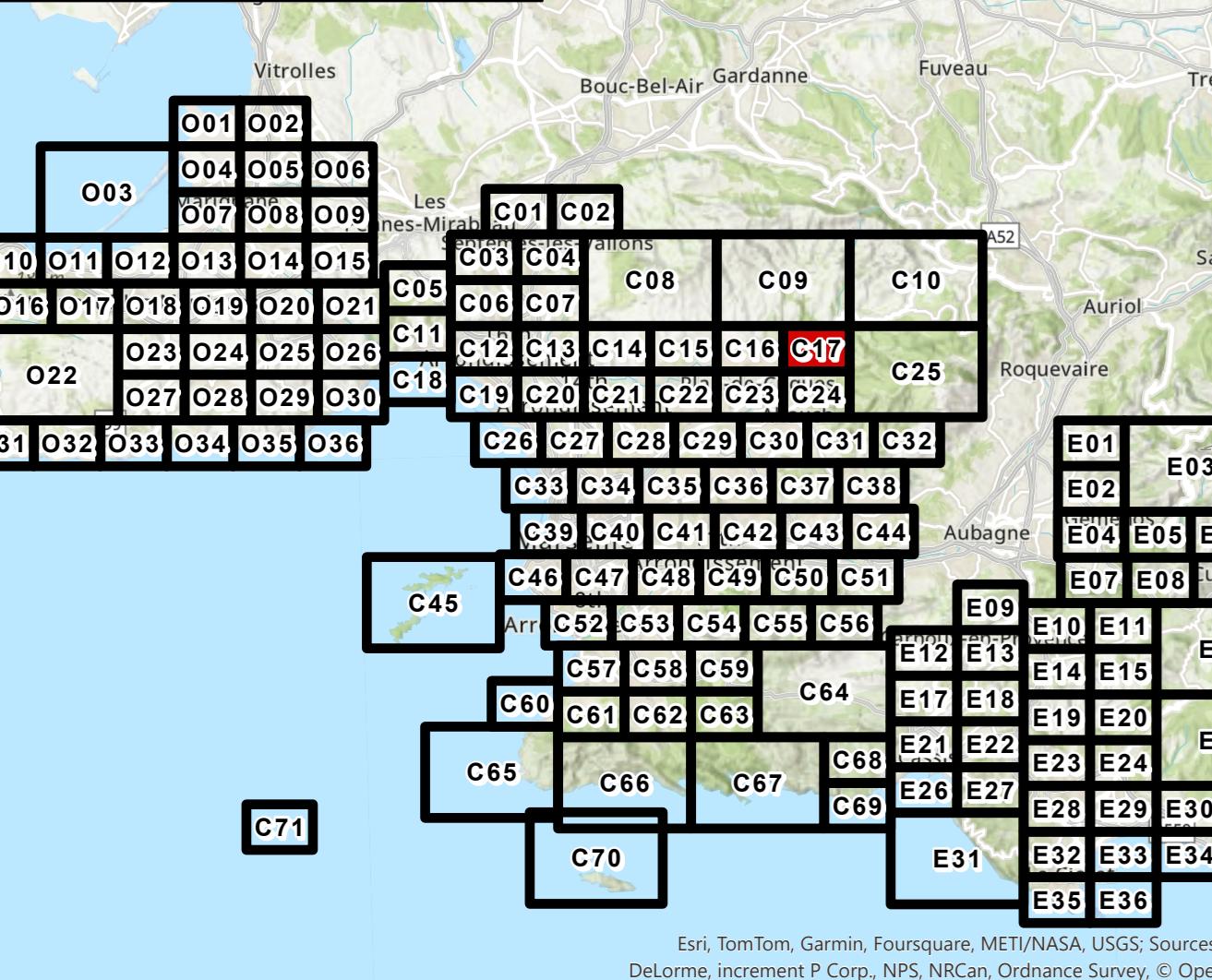
PLUi approuvé le 19 décembre 2019

Modification 3
approuvée le 18/04/2024

ALLAUCH, PLAN-DE-CUQUES

PLUI
LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Tableau d'assemblage



Urbanisme

- URBANISME
 - Ligne de zone
 - Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielle
 - Planche de détail
 - Polygone constructible
- EMPLACEMENTS RESERVES
 - Emplacement réservé pour voirie
 - Autre emplacement réservé
 - Cote
 - Code
 - Numéro
 - Servitude pré-localisation pour équipement
- PATRIMOINE
 - PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTUREL
 - Élément remarquable
 - Élément remarquable faisant l'objet d'une fiche
 - Espace d'accompagnement remarquable
 - Axe urbain remarquable
 - PATRIMOINE NATUREL
 - Espace Boisé classé
 - Espace Boisé Classé - Loi Littoral
 - Espace Boisé Classé ponctuel
 - Autres
 - Alignement Végétal
 - Terrain cultivé à protéger
 - Trame Verte et Bleue à étudier pour l'ouverture à l'urbanisation
- RISQUES
 - INONDATION
 - Envêtement de application du PPR approuvé ou en cours
 - Centre urbain
 - Zone inconstructible
 - Zone inconstructible à faible ou modérée
 - Zone à prescriptions renforcées
 - Zone à prescriptions simples
 - Cuvette inondable
 - Axe d'écoulement concentré
 - Axe d'écoulement diffus
 - Viee inondable
 - MOUVEMENT DE TERRAIN
 - Envêtement de application du PPR approuvé ou en cours
 - Mouvement de terrain à Marseille
 - Zone inconstructible
 - Zone à prescriptions simples
 - Glisement de terrain
 - Zone à prescriptions simples
 - Recul du trait de côte
 - Zone inconstructible
 - INCENDIE DE FORET
 - Envêtement de application du PPR approuvé ou en cours
 - Zone inconstructible
 - Zone à prescriptions renforcées
 - Zone à prescriptions simples

Fond de Plan

Parcellaire

Elément de repère

Centre-16

Centre-09

Centre-24

Centre-25

